

PRODUITS ELECTRODEPOSABLES ELECTRODEPOSITION D'UN PRODUIT

Page 1/6

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

1.OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente méthode a pour objet de décrire le matériel de laboratoire et le mode opératoire pour l'électrodéposition d'un produit.

2.APPAREILLAGE

2.1.EPROUVETTE DE TOLE TYPE Z

de dimensions données sur les croquis des annexes 1, 2 et 3.

2.2.BACS EN MATIERE PLASTIQUE AVEC OU SANS DEVERSOIR

(voir croquis des bacs recommandés annexes 1, 2 et 3).

2.3.AGITATEUR EN HELICE

muni d'un système de réchauffage avec régulateur de température et pompe de circulation, ou éventuellement agitateur à hélice à vitesse variable et système de maintien à température de travail.

2.4.GENERATEUR DE COURANT CONTINU

capable de délivrer une intensité maximale de 30 ampères sous une différence de potentiel pouvant varier de 0 à 600 V.

2.5.DEUX GALVANOMETRES

pour mesurer en continu la tension et l'intensité. Sorties pour branchement éventuel d'appareils d'enregistrement.

2.6.CONTRE ELECTRODE

disposée suivant schémas des annexes 1, 2 et 3 (Surface : voir schéma).

2.7.THERMOMETRE

2.8.CHRONOMETRE

3.MODE OPERATOIRE

- Diluer la peinture électrodéposable à l'extrait sec d'utilisation.
- Remplir la cuve (2.2) avec le produit dilué.
- Mettre en route l'agitation.
- Ajuster la température du bain, la vérifier avec le thermomètre (2.7).
- Introduire l'éprouvette dans la cuve de travail et la placer sur son support relié à la polarité requise.
- Faire passer le courant électrique dans le bain durant un temps déterminé.

Remarque :

Les conditions d'électrodépôt (tension, température, temps d'électrodéposition) sont déterminées d'après la méthode d'essai D55 1470.

- Sortir l'éprouvette de la cuve en l'égouttant, puis la rincer à l'eau distillée.

- Après quelques minutes d'égouttage, procéder à la cuisson. Ces conditions de cuisson sont spécifiées par les documents.

4.PROCES-VERBAL D'ESSAI

Le procès-verbal d'essai doit indiquer les détails opératoires non prévus dans la méthode ainsi que les incidents susceptibles d'avoir agi sur les résultats.